



# Castelnaud Médoc

ÉTÉ - AUTOMNE 2025

JOURNAL MUNICIPAL

pages 8-11

## DOSSIER

*Le Hameau des Familles  
ouvre ses portes !*

pages 12-13

## BUDGET 2025

Les dépenses  
pour l'année



Souhaitez-vous faire construire ?



Visitez notre nouveau showroom à  
**Castelnau-de-Médoc**



Notre équipe GIB vous accueille dans 230 m<sup>2</sup> d'exposition  
Pour tout renseignement, merci de nous contacter au

**05 57 96 12 42**

2 route d'Avensan  
33480 Castelnau-de-Médoc



[www.gib-construction.com](http://www.gib-construction.com)

**LES VIVIERS**



CAFÉ BAR FAMILIAL LUDIQUE ET MUSICAL  
AU COEUR DE CASTELNAU-DE-MÉDOC



CAFÉ BAR



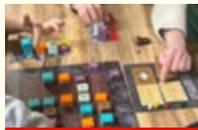
CONCERTS



ÉPICERIE FINE



RESTAURATION



BAR À JEUX



CRÉATEURS



Découvrez vite le  
programme du mois !



# SOMMAIRE

2-3 | PHOTOS | Ça s'est passé  
à Castelnau

4-5 | ON EN PARLE

6-7 | LES BRÈVES DE L'ÉTÉ

8-11 | DOSSIER | Le Hameau des  
Familles ouvre ses portes

12-13 | BUDGET 2025 | Dépenses  
et orientations budgétaires  
pour l'année

14-15 | DOSSIER | Des améliorations  
au cœur de ville

16 | Initiatives solidaires

17 | ZOOM SUR | La SCAPA

18 | Expression politique

19 | AGENDA



Journal Municipal de Castelnau de Médoc  
Édition été-automne 2025 | Directeur de la publication : Eric ARRIGONI  
Rédaction, conception : Mairie de Castelnau de Médoc  
Photos et images : Mairie de Castelnau, Freepik, Sud Ouest, Scapa  
Imprimerie : Laplante | 2 600 exemplaires  
ISSN 2544-4624

LES VIVIERS

14 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE  
OU PLACE DE L'ÉGLISE  
33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC

05.56.45.08.74

info@viviersmedoc.fr

WWW.VIVIERSMEDOC.FR

@VIVIERSMEDOC

# ÉDITO



**Chères Castelnaudaises,  
Chers Castelnaudais,**

L'été s'est installé dans notre commune, apportant avec lui des journées longues, ensoleillées et propices aux retrouvailles. C'est le moment idéal pour profiter du

calme et de la sérénité de Castelnaud. Je vous invite à profiter pleinement des activités de plein air de notre commune, notamment de notre magnifique Parc des deux jalles qui vous accueille pour une balade, un pique-nique, un moment sportif ou un peu de lecture à l'ombre d'un arbre.

***Les mois de mai, juin et juillet sont une période importante de la vie locale, nous célébrons avec ferveur et enthousiasme une année écoulée.***

C'est le temps des kermesses de fin d'année dans nos écoles, des spectacles et représentations de nos structures culturelles, des fêtes et repas de fin d'année de nos associations sportives. C'est l'occasion de se retrouver lors de moments conviviaux autour d'un verre ou d'un repas, à la fête de la musique, aux marchés nocturnes ou pour les célébrations du 14 juillet.

Les services de la mairie et les associations ont proposé chaque semaine des temps de rencontre pour que chacun puisse profiter de cette période, quel que soit son âge. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'engagent pour faire de notre commune un lieu de vie dynamique et accueillant.

***Mais l'été est aussi une période de préparation.***

Derrière les moments de détente, la rentrée de septembre se prépare activement : travaux dans les écoles, poursuite et finalisation de certains projets, réflexions budgétaires... Cet été, préparez-vous à découvrir notre tout nouveau site internet, entièrement mis à jour et modernisé ! Il sera en ligne dès le 5 août, et nous avons hâte que vous le parcouriez.

L'automne sera une nouvelle étape pour avancer ensemble vers les objectifs que nous nous sommes fixés lors du vote du budget en avril dernier (voir p. 12)

***La rentrée sera surtout marquée par l'ouverture du Hameau des Familles !***

Un moment que nous attendons avec impatience. Dès septembre, notre Centre Communal d'Action Sociale, la Cabane aux Partages et 7 associations déménageront dans les nouveaux locaux du Hameau, avenue du stade (voir p. 8). Les futurs locataires du Hameau pourront s'installer fin juillet. Je tiens à remercier les équipes du CCAS et à tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour organiser la livraison de ce nouveau bâtiment, le déménagement des services et l'ouverture de notre nouvelle structure.

Vous êtes invités à découvrir le Hameau des Familles le 20 septembre ! À cette occasion, nous aurons l'honneur d'accueillir Didier Gustin, imitateur et acteur français reconnu pour son talent à incarner de nombreuses personnalités du monde du spectacle, de la politique et des médias.

L'automne sera ensuite rythmé par nos projets : travail sur la réhabilitation de l'école maternelle La Charmille, préparation des travaux de réaménagement du centre-bourg qui commenceront en 2026, finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communal avec la réalisation d'un "carnet du baroudeur"... toujours en assurant avec dévouement les missions de service public et d'accompagnement des habitants au quotidien.

***Cette période sera également celle de la campagne municipale,*** en vue des élections qui auront lieu au mois de mars 2026. Compte-tenu de vos encouragements, je m'y présenterai dans l'objectif de continuer notre action municipale et les projets visant à améliorer votre quotidien. J'espère que cette période se déroulera dans un esprit de bienveillance avec des échanges respectueux et constructifs, afin que chacun puisse apporter sa vision dans le respect des autres et que vous puissiez faire le choix qui vous semble juste.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, fait de découvertes, de repos bien mérité et de convivialité. Profitons de cette belle saison pour renforcer les liens qui nous unissent !

Bonne lecture.

**Votre Maire,  
Eric ARRIGONI**



20 rue du Château  
33 480 Castelnaud de Médoc  
Tél. 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10  
contact@mairie-castelnaud-medoc.fr  
www.mairie-castelnaud-medoc.fr  
www.facebook.com/castelnaumedoc

Consultez également les photos des événements sur la page facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc.

# [ÇA S'EST PASSÉ À CASTELNAU]

DE JANVIER À JUIN



Le 26/01, 202 personnes ont participé au déjeuner des aînés au Moulin des Jalles. Une centaine de paniers garnis ont été livrés aux personnes ne pouvant s'y déplacer.



120 personnes étaient présentes au Moulin des Jalles le 15/02 pour découvrir la pièce de Théâtre "Pochettes Surprises" proposée par les Inséparables du Rire !



Le 07/02 le Moulin des Jalles s'est transformé en château de Poudlard pour une soirée spéciale Harry Potter avec le quiz des Editions Gallimard Jeunesse, en partenariat avec la librairie la Petite Fourmi rouge.



150 personnes étaient présentes au Moulin des Jalles le 29/03 pour découvrir les pièces de Théâtre "Bravo" & "Les Hommes Préfèrent Mentir" proposées par les drôles de comédiens de Cissac !



Dimanche 06/04, les élus ont accueilli 23 nouvelles familles castelnaudaises lors d'un moment convivial au Moulin des Jalles.



C'était le Carnaval de Castelnau le 12/04, organisé par le Comité des Fêtes sur le thème de la Nature !



Le Collectif 0 déchet Médoc organisait des ramassages de déchets dans le parc au mois d'avril. Une action valorisée sur le marché municipal le dimanche 04/05.



Retour en images sur les cérémonies commémoratives : le 19 mars pour les victimes des conflits en Afrique du Nord, le 27 avril pour les victimes et héros de la Déportation et le 8 mai pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.



La deuxième édition du Festival Chœurs en Fête a rassemblé 10 chorales, 5 foodtrucks et 1000 personnes sur deux jours et en deux lieux !



Médoc Zéro Déchet et la Recyclette de l'Escale organisaient en juin une fête du réemploi et de la réparation, la Gratifieria.



Pour le Mégothon, le collectif 0 déchet Médoc et les jeunes du centre de loisirs se sont mobilisés dans le Parc des deux jalles le 21/05 et ont ramassé 489 mégots en 2 heures. Bravo à eux !



Danse, théâtre, musique... les spectacles de fin d'année S'Capades étaient d'un niveau très élevé ! Bravo aux élèves et professeurs.



La troisième édition du Festival Ludique En Médoc a été un grand succès les 24 et 25/05, 1800 festivaliers ont répondu présent.



Les kermesses se sont déroulées dans chaque école au mois de juin pour le bonheur des élèves, leurs parents et les équipes éducatives.



La mairie organisait un moment festif au parking des deux jalles pour la fête de la musique le 21/06 !

# ON EN PARLE

## LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DEVIENT + SIMPLE, + MODERNE, + PRATIQUE !

Le 5 août, la commune mettra en ligne son nouveau site internet, entièrement repensé pour mieux répondre à vos besoins. **Design épuré, navigation plus fluide, accès rapides, démarches en ligne facilitées...** tout a été pensé pour vous et pour un usage confortable sur mobile.

Conçu à partir des pages les plus consultées, ce site vous permettra de trouver l'essentiel en quelques clics. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours pour qu'il continue d'évoluer avec vos usages.

[www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)



## L'ESPACE FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

et vous aide dans vos démarches administratives du quotidien (CAF, ANTS, Assurance Maladie, France Travail...). Les conseillers répondent à vos questions et vous orientent vers les bons interlocuteurs. Ils vous accompagnent également dans l'usage des outils numériques : création d'e-mail, impression, scan de documents...

**Rendez-vous à la Poste de Castelnau | 8 rue du Château**  
**05 57 02 19 78 | [www.france-services.gouv.fr](http://www.france-services.gouv.fr)**  
[castelnau-de-medoc@france-services.gouv.fr](mailto:castelnau-de-medoc@france-services.gouv.fr)



**Lundi : 09h - 12h ; 13h30 - 17h**  
**Mardi : 09h - 12h ; 13h30 - 16h30**  
**Mercredi - Vendredi : 09h - 12h ; 13h30 - 17h**



La population va être recensée du 15 janvier au 14 février 2026. Un agent recenseur se présentera à votre domicile. Répondre au recensement est un geste civique, simple et confidentiel. Les données recueillies permettent d'adapter les services publics aux besoins de la population (écoles, transports, équipements...). Vous pouvez répondre en ligne ou sur papier. Merci de réserver un bon accueil à votre agent recenseur !

**LA MAIRIE RECHERCHE SES AGENTS RECENSEURS !**  
**Vous avez du temps à donner et êtes volontaires ?**  
**Contactez la mairie au 05 56 58 21 50.**



**MINISTÈRE DES ARMÉES**  
Éducation  
Sport

### Bientôt 16 ans ?

## PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :  
• inscription d'office sur les listes électorales  
• convocation en JDC  
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens  
• possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici

**C'est obligatoire !**

QR code and social media links (Instagram, LinkedIn, X, YouTube) for more information.

## ON PRÉPARE LA RENTRÉE !

### À VOS AGENDAS !



**30 AOÛT :** Fête des Associations de 9h30 à 15h | Plaine des Sports



**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE :** Rentrée des classes dans les 3 écoles



### DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, les services techniques de la commune profitent de la période estivale pour réaliser **des travaux d'entretien et d'aménagements dans les écoles**. Ces interventions, déterminées avec les directeurs d'écoles, devraient améliorer le confort et la sécurité des élèves et du personnel pour la rentrée.

## LE COLLECTIF BOURG EN FÊTE : UNE DYNAMIQUE DE RESTAURATEURS

Né de l'initiative d'un groupe d'amis commerçants, le collectif Bourg en fête rassemble plusieurs établissements du centre-bourg de Castelnaud : Les Viviers, Ratatouille, La Pizza de Tonin, La Table de Namia et OJ Bento, avec une volonté commune : **dynamiser la vie locale, faire découvrir leurs activités et créer du lien dans un cadre convivial et festif.**

En plus d'animations mensuelles aux Viviers, le collectif a lancé un événement festif bi-annuel, Bourg en Fête, dans la rue du Maréchal Joffre. Ses deux premières éditions en octobre et avril ont attiré près de 500 personnes autour d'une ambiance guinguette : buvette, restauration, concerts et animations.

Dans le même esprit, le collectif organise cet été trois marchés nocturnes mettant à l'honneur créateurs et producteurs locaux pour des soirées estivales chaleureuses.

 **Marchés nocturnes : rendez-vous les jeudis 31 juillet et 28 août dès 18h rue du Maréchal Joffre**



# Le Jeudi des Parents!

## FAIT SON RETOUR

Le Jeudi des Parents revient à Castelnaud ! A la demande des parents, enseignants et professionnels, le Centre Communal d'Action Sociale de Castelnaud va réorganiser ses conférences-débats du jeudi soir sur des thématiques spécifiques, animées par des professionnels.

Après avoir abordé le thème de la fratrie, du cyber harcèlement ou encore des peurs et angoisses, **le prochain jeudi des parents reviendra le 16 octobre avec la thématique des émotions chez l'enfant.** Il sera animé par Géraldine Porterie, animatrice en accompagnement à la parentalité, formatrice en communication relationnelle.

En amont de cette rencontre, des temps d'échanges sur les émotions avec les enfants seront organisés dans les écoles autour de jeux et animations.

 **Rendez-vous le jeudi 16 octobre à 19h30 à la Cabane aux Partages (Hameau des Familles)**

## De nouveaux COMMERCES à Castelnaud



### Les Secrets de Lore

Vêtements, accessoires et bijoux pour femmes aux Viviers.

**14 rue du Maréchal Joffre | 06 29 83 77 69**

Mercredi - Samedi : 10h30- 13h30 ; 15h30-19h30 ; Dimanche : 10h - 13h



Secrets de Lore



### Boulangerie du marché

Large gamme de produits en libre-service à côté de Fresh.

**11 Route d'Avensan | 05 54 52 92 68**

Lundi - Samedi : 06h30- 19h30

Dimanche : 06h30- 12h30



La boulangerie du marché



### Pano Médoc

Enseigne commerciale, marquage de véhicule, décoration de vitrine, signalétique, goodies, textiles publicitaires...

**4 Place Saint-Antoine | 05 56 80 03 23**

Lundi- jeudi : 9h- 12h ; 14h- 18h Vendredi : 9h - 12h ; 14h - 17h



PANO Médoc



### MB Boutique

Boutique de prêt à porter et bijoux

**9 rue Victor Hugo | 06 24 11 45 21**

Mardi-jeudi-vendredi : 9h- 18h30

Mercredi : 10h- 16h | Samedi : 10h- 14h



MB Boutique Castelnaud

*et aussi ...  
des changements d'adresse*



► Depuis le 2 juillet, **l'Institut Bulles de Beauté vous accueille au 4 place Saint-Antoine (1<sup>er</sup> étage)** dans un espace cocooning et privatif, pour des soins toujours 100 % naturels et holistiques.



► **L'Escale Tiers lieux et sa recycllette ont déménagé au 23 rue Victor Hugo** et vous accueillent pour du coworking, des formations, ateliers et événements dans un espace plus grand et adapté.



# LES BRÈVES DE L'ÉTÉ !

## CANICULE : LES GESTES ESSENTIELS



Santé Publique France préconise des gestes simples, à adopter lors des épisodes de fortes chaleurs ou de canicule :

- ▶ Buvez de l'eau régulièrement et évitez l'alcool
  - ▶ Restez au frais, évitez les sorties et les efforts physiques aux heures les plus chaudes
  - ▶ Maintenez votre logement au frais
- ▶ Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**Plateforme téléphonique d'information canicule :**  
**0800 06 66 66**

## VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)S



En période de forte chaleur, l'isolement peut rendre les choses plus difficiles. Si vous vous sentez seul(e) ou vulnérable, contactez le CCAS. Les élus et agents du CCAS pourront vous téléphoner régulièrement.

Des bénévoles peuvent également venir chez vous, vous tenir compagnie, discuter, jouer ou sortir un moment.

**CCAS de Castelnau : 05 56 88 94 38**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, **vous pouvez bénéficier d'une surveillance par la police municipale et la gendarmerie** grâce au dispositif Tranquillité Vacances. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier de ce dispositif, vous pouvez remplir un formulaire en mairie ou sur son site internet. Quelques incontournables avant de partir :

- ▶ Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- ▶ Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- ▶ N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets.
- ▶ Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.

## AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes.



▶ **Vous êtes fumeur ?** Jetez vos mégots dans un cendrier ! En forêt, il est interdit de fumer.

→ Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, il est également interdit de fumer sur les plages, dans les parcs, jardins publics, abribus et aux abords des écoles et équipements sportifs, sous peine d'une amende de 135 €.



▶ **Vous organisez un barbecue ?** Faites-le chez vous ou dans un espace aménagé à cet effet, sur une terrasse, loin de toute végétation.



▶ **Vous bricolez en plein air ?** Travaillez loin des espaces sensibles, protégez-les des étincelles et ayez un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.



▶ **Vous avez un jardin ?** Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et 50 mètres autour de votre maison avant la saison estivale. Nettoyez les toitures et les gouttières de tous débris végétaux.



▶ **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?** Eloignez les de votre habitation et stockez-les dans un abri fermé.



**En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.**

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



**Vous pouvez scanner le QR Code ci-contre pour en savoir plus sur les feux de forêt et le débroussaillage.**

## GARE AUX NUISANCES SONORES !



En période estivale, chacun est invité à profiter des beaux jours **dans le respect de la tranquillité de tous** : bruits de bricolage, tondeuses ou soirées festives doivent rester modérés, particulièrement en soirée et aux heures de repos, conformément à la réglementation en vigueur.



## COUPONS L'EAU AUX MOUSTIQUES TIGRES

Reconnaisable à ses rayures noires et blanches, il peut transmettre la dengue, le chikungunya ou Zika. Il vit près de chez vous et pique le jour.

### Adoptez les bons gestes pour l'éviter :

- ▶ Supprimez les eaux stagnantes (coupelles, gouttières...)
- ▶ Portez des vêtements longs et utilisez des répulsifs
- ▶ Protégez votre maison (moustiquaires, diffuseurs...)
- ▶ Signalez sa présence sur [signalement-moustique.fr](http://signalement-moustique.fr)

## Profitez des animations de l'Office de Tourisme

# Médoc Plein Sud

▶ **Les Afterbeach** : tous les mercredis soirs du 18 juin au 11 septembre, profitez d'une pause dégustation dans un château du Médoc (Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc, Avensan). Au programme : visite du domaine, dégustation de vin, planche de charcuterie et fromages.

Retrouvez le programme sur le site internet de l'office de tourisme et inscrivez-vous par téléphone auprès de l'office de tourisme ou du Château directement.

▶ **Nouveau parcours Terra Aventura** à Moulis-en-Médoc, "Moulis : on va déguster !", une chasse au trésor qui invite à l'aventure sur 2,5 km, accessible à pied, à vélo ou à poussette. Toutes les informations sur [www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr). Pour jouer, téléchargez l'appli 100% gratuite.

▶ **Les activités de plein air pour l'été** : déambulez entre les pins lors d'un après-midi accrobranche au Peuple des Cimes au Porge-Océan, profitez d'une balade "À cheval entre vignes et châteaux", visite et dégustation avec le Ranch des Lamberts ou embarquez pour une virée en canoë sur le Canal des Étangs.

### Contact et informations

05 64 31 07 77 ou 06 42 59 33 69

[accueil@medocpleinsud.com](mailto:accueil@medocpleinsud.com) ✉

Médoc plein Sud – Le Porge Océan

[@medocpleinsud](https://www.instagram.com/medocpleinsud)

[www.medocpleinsud.com](http://www.medocpleinsud.com)

**Afin d'être au courant de toutes les actualités, inscrivez-vous à la newsletter de Médoc Plein Sud !**



## UN ÉTÉ AU VERT DANS LE PARC DES DEUX JALLES !

### LE SKATE-PARK VA BIEN TÔT FAIRE PLACE À UN PARCOURS LUDIQUE POUR LES ENFANTS !

Vous l'aurez peut être remarqué au détour d'une balade, deux modules du skate-park ont été enlevés pour des raisons de sécurité. Ceux-ci ont été jugés trop dangereux et inutilisables par une commission de sécurité.



En remplacement, nous réfléchissons à un nouveau projet : un parcours ludique au sol accessible aux vélos, trottinettes et skates. **Vous avez des idées ? N'hésitez pas à les transmettre à la mairie :**

[contact@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnau-medoc.fr)

Facebook

Lu sur

Et pourquoi ne pas les réparer ? Où vont finir ces deux modules ?

Réparer ou remplacer les modules de skate-park est très coûteux et pas prévu au budget municipal. Les matériaux des modules seront réemployés pour d'autres besoins.

### LE PUMPTRACK LABELLISÉ !

Le pumptrack a obtenu la labellisation officielle de la Fédération Française de Cyclisme ! La commune peut recevoir des compétitions homologuées dont les résultats seront comptabilisés dans les classements fédéraux, attirant ainsi des riders de tout le département et de la région. Cette labellisation contribue à l'essor national du pumptrack. Notre équipement devient ainsi un site de référence sur le territoire !

**Rendez-vous le 21 septembre 2025 pour le Championnat de Gironde de Pumptrack sponsorisé par 4NIX BMX.**



Les riders profitent du pumptrack



### Le pumptrack est soumis à certaines règles !

Surveillance des enfants, port des équipements adaptés, respect du sens de circulation... Adoptez les bonnes pratiques inscrites à l'entrée du pumptrack pour plus de sécurité et un usage collectif de cet équipement.

### UNE TYROLIENNE POUR PETITS AVENTURIERS

Cette nouvelle attraction sera installée dans l'été. C'est la concrétisation d'un projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes. Grâce à leur engagement et leur sens de l'initiative, les jeunes élus ont su transformer une idée ludique en un projet concret. La mairie a soutenu leur démarche et rendu possible l'installation de cette structure.

**Accessible à tous, cette tyrolienne promet des moments de joie partagée pour les familles, les enfants... et les amateurs de sensations douces.**

Bravo au Conseil Municipal des Jeunes pour ce nouvel équipement qui vient compléter l'offre de loisirs du parc !



## Les indispensables de l'été !



▶ Avec les Transports Nouvelle Aquitaine, vous pouvez vous rendre à Lacanau océan rapidement depuis Castelnau grâce aux lignes 4216 et 4215 ! Consultez les jours de passage et horaires sur le site : [www.transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr)

▶ Téléchargez l'appli "Mon Médoc" du PNR Médoc ! Disponible sur Google Play et App Store, elle vous guide vers les plus beaux coins du Médoc, tout en respectant la nature. **Nouveauté cet été : alertes en temps réel sur les risques d'incendie et de baïnes !**

# DOSSIER

Les bancs du Hameau ont été fabriqués à partir des anciennes tribunes du stade, démolies en 2023

**Après 22 mois de travaux, le Hameau des Familles est désormais prêt à accueillir ses habitants et associations ! Ce nouveau lieu de vie, chaleureux, accessible et intergénérationnel, incarne un projet collectif ambitieux, pour mieux répondre aux besoins de Castelnau de Médoc et créer du lien entre les habitants.**



## Le mot du Maire ERIC ARRIGONI



« Le Hameau des Familles est l'aboutissement d'un projet collectif, celui d'un lieu de vie où les générations se croisent, où les associations s'épanouissent et où chacun trouve sa place. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure, habitants, élus, agents, partenaires... ».



**5 bâtiments** d'une totalité de 1900m<sup>2</sup> mètres carrés partagés entre des logements, des salles communes et les bureaux du Centre Communal d'Action Sociale



**Des espaces verts** partagés et **un théâtre de verdure**, reliés au parc des deux jalles par une passerelle traversant la jalle



**26 logements** à loyers modérés, dont une majorité destinée à des locataires seniors, gérés par Aquitanis, opérateur public de l'habitat



**Une grande salle commune** divisible en 2 par une cloison mobile, partagée par 7 associations\* et la Cabane aux Partages, avec cuisine intégrée



**1 parking de 26 places** pour les résidents, 1 garage à vélos, des cheminements doux pour circuler facilement à vélo, à pied, avec une poussette, en fauteuil



## Le mot de l'élu ROGER CLERC,



CONSEILLER MUNICIPAL

« Après deux années de travaux intenses et de suivi de chantier chaque semaine, je suis fier de voir ce projet aboutir. Ce bâtiment incarne notre volonté d'offrir un équipement moderne et utile à tous les habitants ».

\*Aper Jacta Est, l'association des Rôlistes castelnaudais, Cousettes et Causettes, le club de scrabble, le club de généalogie, les Blés d'or, Douceur de Vivre



1bis avenue du stade  
33480 Castelnau de Médoc  
05 57 88 94 38 (CCAS)



# LE HAMEAU DES FAMILLES

## OUVRE SES PORTES !



x



Pendant 2 ans, le chantier du Hameau des Familles a rythmé le quotidien de la commune



# LE HAMEAU DES FAMILLES EN CHIFFRES

- ▶ **22** mois de travaux
- ▶ **1,5 million d'€** de budget
- ▶ + de **620 000 €** de subventions
- ▶ **5** partenaires financiers majeurs
- ▶ **17** entreprises mobilisées
- ▶ **100** réunions de chantier
- ▶ **26** logements à loyers modérés
- ▶ **35** locataires (27 adultes & 8 enfants)
- ▶ **7** associations sur place
- ▶ **26** places de stationnement
- ▶ **1** théâtre de verdure comprenant **180** places assises

## UN BÂTIMENT ÉCO-CONSTRUIT



Le Hameau des Familles a été conçu selon les principes de l'éco-construction, dans le prolongement de l'environnement naturel du Parc des deux jalles, avec des matériaux durables et une attention particulière portée à la performance énergétique. **Ce choix s'inscrit dans la démarche d'Éco-projet portée par la ville**, qui vise à favoriser des constructions plus sobres, plus responsables et mieux intégrées à leur environnement.



Les tribunes qui se trouvaient sur le stade de football ont été réutilisées pour créer des bancs au Hameau !

avec bientôt un jardin  
FAVORABLE AUX POLLINISATEURS



Un jardin sauvage de 300 m<sup>2</sup> dédié aux insectes pollinisateurs verra le jour à l'automne au Hameau des Familles, en collaboration avec le Parc naturel régional Médoc. Ce projet participatif, imaginé à partir des idées des habitants lors d'ateliers à la mairie, sera co-construit avec eux. Financé à parts égales par la Ville et le Parc, pour un budget de 20 000 euros, ce jardin vise à encourager la biodiversité locale et à sensibiliser chacun à la place essentielle de ces insectes.



Le Hameau des Familles a été mis à l'honneur dans l'émission "Se réinventer en Nouvelle-Aquitaine" sur France 3.

Pour (re)découvrir le reportage, scannez le QR Code ci-contre !

## LE HAMEAU : RÉSULTAT D'UN TRAVAIL PARTENARIAL

Le Hameau des Familles est le résultat d'un travail collectif mené avec la mairie, Aquitanis, les habitants, les associations locales et différents acteurs du territoire (les écoles, la maison médicale, le Parc naturel régional en Médoc, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement ...) depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. Le soutien des partenaires financiers et institutionnels a été déterminant dans l'aboutissement du projet qui répond à un objectif simple : proposer un lieu de vie adapté aux familles, où lien social et cadre de vie vont de pair.



Les partenaires financiers impliqués dans la réalisation du Hameau des Familles

**Coût de la réalisation du Hameau des Familles : 5 millions d'€ dont 1,5 million d'€ TTC pour la mairie (espaces verts et locaux communaux).**

Maître d'ouvrage : Mairie de Castelnau de Médoc et Aquitanis

Maître d'œuvre : Dauphins Architecture

**Avec le concours financier de :**

- ▶ L'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et du Fond Vert : 445 277,48 €
  - ▶ L'Union Européenne au titre de la Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale: 30 000 €
  - ▶ Le Département de la Gironde : 40 500 €
  - ▶ La Caisse d'Allocations Familiales : 136 494 €
  - ▶ La Mutuelle Sociale Agricole : 30 000 €
- La Commune de Castelnau a financé le projet à hauteur de 817 728,52 €

## LE THÉÂTRE DE VERDURE : UN NOUVEL ESPACE ALLIANT NATURE ET FESTIVITÉS



Le théâtre de verdure sera accessible depuis le Parc des deux jalles, le Hameau des Familles et l'impasse menant à l'école de la Jalle. Il accueillera des spectacles, concerts et animations en plein air.



## A vos agendas !



### INAUGURONS ENSEMBLE LE HAMEAU DES FAMILLES

Rendez-vous le **20 septembre 2025** pour célébrer ensemble l'ouverture de ce nouveau lieu de vie !

Au programme :

#### 14H-16H : INAUGURATION OFFICIELLE

Discours, coupe du ruban, visite des locaux, en présence des partenaires

#### 16H - 20H30 : ANIMATIONS ET PAUSE GOURMANDE

pour petits et grands

- ▶ Jeux en intérieur et en extérieur
- ▶ Structure gonflable
- ▶ Ambiance festive avec la Banda "Les Tireurs de Litres"
- ▶ Déambulations de Batucada, percussions traditionnelles brésiliennes, avec Batucamar
- ▶ Musique avec l'association Cop Gironde
- ▶ Représentation de la SCAPA et L'danse
- ▶ Concert de Julien Légglise, artiste castelnaudais

#### 21H : SPECTACLE DE DIDIER GUSTIN

**Restauration sur place avec des foodtrucks**  
L'événement est gratuit et ouvert à tous !

**Hameau des Familles et théâtre de verdure**  
1bis avenue du stade

[www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)

## Didier Gustin sur scène !

organisé par CDM Radio

Humoriste, comédien et imitateur de talent, Didier Gustin s'invite sur la scène du théâtre de verdure pour une soirée placée sous le signe de l'humour et de la convivialité. Révélé au grand public dans les années 90, il est connu pour ses imitations de personnalités publiques, avec un style accessible et caricatural. Son spectacle promet un moment agréable, à partager en famille ou entre amis.



Pour en savoir un peu plus sur Didier Gustin, scannez le QR code ci-dessus

# BUDGET

## 2025 QUELLES SONT LES DÉPENSES ?

### Le mot de l'élue

#### FRANÇOISE TRESMONTAN,

Adjointe au Maire en charge des finances et du budget

« Le budget 2025 a été élaboré avec rigueur et responsabilité, dans un contexte économique toujours contraint. Malgré cela, nous avons tenu à maintenir un haut niveau d'investissement, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. C'est ainsi que nous pouvons continuer à agir concrètement pour répondre à vos besoins, soutenir nos écoles, entretenir nos équipements et préparer l'avenir. »



Le budget d'une commune est un document prévisionnel qui organise les recettes et les dépenses de l'année. Il permet de financer le fonctionnement des services publics locaux et de réaliser les projets d'investissement, tout en respectant l'équilibre entre les recettes et les dépenses. C'est un outil clé pour la gestion et la planification des actions communales. Le vote du budget municipal pour l'année 2025 s'est fait lors du Conseil Municipal du 8 avril.

### Les dépenses réelles de fonctionnement de la commune en 2025

Les dépenses réelles de fonctionnement couvrent plusieurs aspects essentiels pour la gestion de la commune. Elles incluent notamment :

- ▶ **Les dépenses pour le matériel** administratif, l'achat de fournitures scolaires, pour les services techniques, la bibliothèque, les produits d'entretien...
- ▶ **Les coûts liés aux contrats de service** avec des entreprises extérieures notamment pour l'entretien des espaces verts, la restauration scolaire...
- ▶ L'électricité, l'eau, le chauffage, les télécommunications et autres **coûts de gestion courante et de flux des bâtiments municipaux**.
- ▶ **Les subventions** et aides financières accordées aux associations locales, sportives, culturelles...
- ▶ **Les dépenses de maintenance, d'entretien, de réparation** des biens communaux et de la voirie.
- ▶ **Les frais de personnel**, qui représentent une part importante de dépenses de fonctionnement : salaires, charges sociales et autres coûts liés aux employés municipaux.



En 2025, il est prévu **5 162 006 €** de dépenses de fonctionnement qui s'équilibrent avec des recettes d'un même montant, perçues notamment par les impôts et taxes locaux, les dotations et participations de l'État et des collectivités, les redevances (occupation du domaine public...) les loyers des immeubles communaux...



## Quelques dépenses

- ▶ **95 400€** de subventions accordées aux associations
  - ▶ **5 000€** pour la création de cheminements derrière l'école Thomas Pesquet
  - ▶ **75 000€** pour l'acquisition de deux véhicules électriques pour les services techniques
- ▶ **22 000€** pour l'installation d'une tyrolienne dans le parc
- ▶ **95 000€** pour l'installation de l'éclairage sur le terrain de foot
- ▶ **10 000€** pour le remplacement d'une porte salle Agénor

### LE SAVIEZ VOUS ?

En 2024, un enfant coûte :

- ▶ **1 718,27 €** à Pesquet
- ▶ **2 154,47 €** à la Charmille
- ▶ **1 142,08 €** à la Jalle

Ces coûts comprennent les frais de restauration et de temps scolaire (fournitures, sorties scolaires, informatique, fluides, personnel d'entretien...)



Consultez la synthèse budgétaire 2025 en savoir plus sur le budget communal

## Les dépenses d'investissement de la commune en 2025

Le budget d'investissement finance les projets à moyen ou long terme de la commune. Contrairement au budget de fonctionnement, il couvre des dépenses exceptionnelles qui modifient durablement le patrimoine communal, comme l'achat d'équipements, de biens immobiliers ou la réalisation de travaux. Il est alimenté par des recettes patrimoniales telles que les taxes d'aménagement, les subventions liées aux projets retenus ou l'autofinancement. En 2025, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 2 202 852,84 €.

## Les orientations budgétaires

- ▶ **La finalisation du chantier du Hameau des Familles** notamment les travaux des aménagements extérieurs et l'acquisition de mobilier, emménagement (voir le dossier p. 8-11)  
Montant prévisionnel 2025 : 876 623,66 €
- ▶ **La signature de l'étude de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)** avec le lancement des premières opérations dont la mise en œuvre d'une déviation poids-lourd dans le centre-ville.  
Montant prévisionnel 2025 : 195 000 €
- ▶ **La finalisation des études pour l'avenir de l'école maternelle** la Charmille et le lancement d'une maîtrise d'œuvre  
Montant prévisionnel 2025 : 150 000 €
- ▶ **La création d'un jardin en faveur des pollinisateurs** en lien avec le PNR (projet subventionné à hauteur de 10 000 €).  
Montant prévisionnel 2025 : 20 000 €
- ▶ **Les travaux d'entretien, d'accessibilité et de sécurité sur les bâtiments communaux.** Cela comprend notamment le remplacement d'une porte salle Agénor, de travaux à l'école de la jalle...  
Montant prévisionnel 2025 : 66 000 €
- ▶ **Un programme de travaux à l'ancien collège** pour permettre l'installation de la SCAPA : réfection de la toiture, aménagement des espaces intérieurs...  
Montant prévisionnel 2025 : 200 000€ TTC
- ▶ **L'achat de matériel pour le fonctionnement des services** (véhicules) et l'organisation de manifestations communales.  
Montant prévisionnel 2025 : 138 118,18 €



Différentes études ont été menées par la Collectivité ces dernières années **pour anticiper les projets à long terme.** On compte parmi elles, l'étude de programmation urbaine qui a permis d'identifier les grands projets d'aménagements ainsi que la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) qui prévoit des travaux jusqu'en 2029. Ces études permettent d'anticiper les investissements et ainsi d'étaler les dépenses sur le long terme.

# DOSSIER

## DES AMÉLIORATIONS AU CŒUR DE LA VILLE

Depuis le mois de janvier, la commune a engagé une série d'aménagements pour améliorer la sécurité et faciliter les déplacements dans différents secteurs de la ville. Trottoirs plus sûrs, chaussées refaites, création de cheminements doux... Ces aménagements améliorent le quotidien des habitants dans différents quartiers.



### QU'EST CE QU'UN CHAUCIDOU ?

C'est un type de voie permettant de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique. Elle partage la chaussée en 3 voies :



Regardez  
le tuto  
Chaudiou

- ▶ une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos.
- ▶ deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

- ▶ Réfection de la chaussée sur la totalité de la rue
  - ▶ Création d'une voie verte
- ▶ Amélioration de la visibilité au carrefour de l'avenue Gambetta



Chemin de la Pailleyre

- ▶ Réfection d'une partie de la chaussée
  - ▶ Mise en place d'un chaudiou (Chaussée à Voie Centrale Banalisée)



Chemin de Bernones

### Interdiction aux poids lourds dans l'hyper centre de Castelnau

Depuis le mois de mars, les poids lourds de plus de 3,5 tonnes (hors services publics, bus, livraisons commerces...) ne peuvent plus circuler dans l'hyper centre de Castelnau notamment sur l'avenue Georges Mandel et la place Aristide Briand. Des panneaux de déviations ont été installés aux entrées de ville.

**L'objectif : limiter leur présence dans le centre-ville pour préserver la qualité de vie des riverains,**

souhaits exprimés par les habitants lors des différentes phases de concertation du projet de réaménagement de Castelnau.

Une grande étape pour notre commune, qui s'est faite en concertation avec les services du Département, pompiers, gendarmes et la police municipale.

Le projet de réaménagement du centre-bourg vous est détaillé dans le dépliant joint à ce journal ou disponible sur le site de la mairie [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr)

- ▶ Matérialisation des places de stationnement
- ▶ Installation d'un cédez-le-passage
- ▶ Mise en place d'un double sens cyclable



Rue Carnot et Joffre



Rue de Landiran

## Un impact des aménagements sur la circulation des véhicules

Les derniers relevés du radar pédagogique avenue Gambetta sont clairs : les aménagements réalisés, notamment le plateau ralentisseur, ont permis de faire nettement baisser la vitesse des véhicules. **Par rapport à 2022, la vitesse moyenne a chuté de 40 % vers le centre-bourg** (28 km/h) et de 36 % en sortant de la commune (30 km/h). Aujourd'hui, près de 70 % des conducteurs

roulent sous les 30 km/h en entrant en ville. Des résultats très encourageants pour la sécurité et la qualité de vie des riverains. Le radar a depuis été déplacé chemin de Bernones pour poursuivre les observations dans d'autres secteurs. Rappelons-le : lever le pied, c'est aussi protéger les plus vulnérables et rendre la ville plus agréable pour tous !

- ▶ Passage en sens unique de la rue de la Bernède dans le sens montant (centre-ville → château d'eau)
- ▶ Mise en place d'un double sens cyclable
- ▶ Passage de la rue en zone 30km/h



- ▶ Création d'un plateau ralentisseur avec passage piéton



- ▶ Passage en sens unique Avenue Gambetta → Chemin de Villeneuve
- ▶ Passage en sens unique d'une partie du chemin jusqu'à la rue des Tilleuls.
- ▶ Circulation piétons et cyclistes possible dans les deux sens.



- ▶ Renovations sur l'aile droite et la longère pour accueillir l'école de musique et d'art et ainsi regrouper toutes les activités artistiques
- ▶ Changement de certaines menuiseries
- ▶ Création de WC pour personnes à mobilité réduite
- ▶ Réaménagement des espaces



## Le projet de l'adaptation des écoles évolue

La mairie a pour projet de réhabiliter l'école maternelle de la Charmille, vieillissante et vétuste. Pour cela, un cabinet d'études a été missionné pour étudier plusieurs scénarios d'aménagements (démolition, reconstruction, réparation, relocalisation...). Un scénario a été proposé : relocaliser l'école de la Charmille près de l'école de la Jalle. Ce projet ambitieux comprend aussi la rénovation de l'école de

la Jalle et des aménagements à l'école Thomas Pesquet. **La commune entre maintenant dans une phase de réflexion pour organiser, prioriser et adapter le projet en fonction des moyens financiers disponibles, afin de déterminer ce qui peut être réalisé à court et moyen terme.** Le principe de la relocalisation a été approuvé lors du conseil municipal du 17 juin, avec 21 voix

pour et 5 voix contre de la part des élus de l'opposition. Cette décision marque l'intention de relocaliser la Charmille, sans encore entrer dans les détails précis du projet. D'ici la fin de l'année, des études permettront de mieux définir le contenu du projet et son calendrier. Ces informations sont également partagées lors des conseils d'école, afin de garantir la transparence avec les équipes éducatives et les familles.





# INITIATIVES SOLIDAIRES

## &PAT'&POT' AUX ÉCOLES



Pour sensibiliser les plus jeunes à la solidarité alimentaire, la commune de Castelnau, en partenariat avec API Restauration (prestataire en charge de la restauration scolaire), a renouvelé l'opération « &pat' &pot' » dans toutes les écoles le mardi 18 avril 2025. Exceptionnellement, les élèves inscrits à la cantine ce jour-là ont mangé un déjeuner composé de pâtes et d'un fruit.

La différence du prix des denrées facturée par Api Restauration à la commune a été reversée à la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde. **La commune a pu verser 1088,21€ à la banque alimentaire !** En parallèle, une collecte de denrées a été organisée pour la banque alimentaire. Deux belles opérations solidaires !

## OLYMPIADES INTERGÉNÉRATIONS

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes souhaitent organiser une animation intergénérationnelle à Castelnau ! Ils ont rencontré Véronique le Rouzic, animatrice à l'Ehpad Méduli pour organiser ensemble un moment de convivialité avec les résidents de l'Ehpad.



Ils organiseront une après-midi d'Olympiades le 17 septembre à 14h !

## LE VESTIAIRE DE SAINT VINCENT DE PAUL OUVERT À TOUS

Depuis 2022, l'association Saint Vincent de Paul vous accueille au Vestiaire, **un espace solidaire ouvert à tous**. On y trouve vêtements, vaisselle, petit mobilier... tous issus de dons, et vendus à prix solidaires. Les bénéfices permettent notamment de financer des colis alimentaires pour les plus démunis.



Rendez-vous au local de Saint Vincent de Paul, l'ancien collège (à côté de l'AMAP) tous les mercredis

## LA MISSION LOCALE : UN LIEU POUR LES JEUNES AU COEUR DE CASTELNAU

Depuis peu, la Mission Locale a pris ses quartiers dans le local communal situé avenue Pasteur, au cœur de Castelnau (suite au déménagement de l'Escale Tiers-Lieu rue Victor Hugo). La Mission Locale est un espace ressource essentiel pour les jeunes de 16 à 25 ans. **Les conseillers de la mission locale proposent un accompagnement global vers l'autonomie** : orientation professionnelle, accès à l'emploi, formation, logement, santé, mobilité... Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé en fonction de sa situation et de ses besoins. La Mission Locale aide à lever les freins et à construire des parcours d'insertion adaptés. Elle agit comme un véritable tremplin pour permettre à chacun d'avancer à son rythme vers une vie active et épanouie.

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?**

**Poussez la porte, vous serez accueilli dans un cadre attentif et bienveillant par les conseillers de la Mission Locale !**

### Quelques chiffres clés de la Mission Locale du Médoc :

- ▶ Accompagnement d'environ 1 000 jeunes chaque année, via des ateliers, job-dating, coachings individuels...
- ▶ Des dizaines d'ateliers animés mensuellement : emploi, orientation, mobilité, santé, citoyenneté...
- ▶ Environ 60 % des jeunes suivis accèdent à un emploi, une formation ou un engagement citoyen (Service civique, bénévolat...)

### Ce que propose la Mission Locale à Castelnau :

- ▶ Orientation & formation : aide à la découverte de métiers, repérage d'offres, préparation de CV et d'entretien
- ▶ Insertion professionnelle : ateliers collectifs, job-dating, mises en relation avec les entreprises
- ▶ Accompagnement social : logement, santé, mobilité, aides financières, justice...
- ▶ Engagement citoyen : sensibilisation au Service Civique et missions d'intérêt général



📍 **Mission Locale – Avenue Pasteur, Castelnau**  
**Sur rendez-vous | accueil toute la semaine**

☎ **05 56 41 06 12**

✉ [contact@mlmedoc.fr](mailto:contact@mlmedoc.fr)

🌐 [www.missionlocalemedoc.fr](http://www.missionlocalemedoc.fr)

# ZOOM SUR



Gala de la Scapa 2025

Fondée en juillet 2007 grâce à l'engagement des habitants et des élus locaux, la SCAPA est aujourd'hui un pilier culturel de Castelnaud de Médoc et des communes environnantes. Cette association loi 1901 a pour vocation de promouvoir le goût des arts et de la culture auprès de tous les publics, en lien étroit avec les mairies aux alentours. Rencontre avec l'association.

## DES ACTIVITÉS VARIÉES, COLLECTIVES OU INDIVIDUELLES

La SCAPA propose aujourd'hui plus de 21 disciplines artistiques et de bien-être :

- **Danses** (classique, modern jazz, breakdance, flamenco)
- **Musique et chant** (cours instrumentaux, chant, chorale)
- **Activités scéniques** (théâtre, éveil musical, comédie musicale)
- **Arts créatifs** (arts graphiques, photographie, couture)
- **Bien-être** (yoga, danse du Tao, barre à terre)

Ces activités sont proposées en groupe ou en individuel, selon la discipline et le niveau des participants.

La SCAPA fait appel à 18 animateurs et professionnels expérimentés dans leurs domaines. Danseurs, musiciens, comédiens, professeurs d'arts visuels ou de bien-être : chacun transmet savoirs et passion.

## SPECTACLES, GALAS ET ANIMATIONS

Au cours de l'année, plusieurs manifestations conviviales sont proposées au public et aux adhérents comme la Boom, la soirée d'Halloween ou encore la galette des rois. Afin de faire découvrir ses activités et également de s'ouvrir à de nouvelles pratiques, des stages sont régulièrement proposés.

Chaque fin d'année, la SCAPA organise les « S'CAPADES », moments de convivialité où adhérents,

enseignants et bénévoles montent sur scène pour présenter leurs créations. Ces événements, tous confondus, peuvent rassembler jusqu'à 1500 visiteurs sur le mois de juin. **La SCAPA est régulièrement associée aux événements organisés par la commune** : Fête de la Musique, Téléthon, repas des aînés... Sa présence contribue à la richesse du programme culturel annuel.

## DES PROJETS POUR L'AVENIR

L'association entame une nouvelle étape avec son déménagement dans les locaux de l'impasse de l'ancien collège. **Elle prépare également activement la saison 2025-2026**, dont les inscriptions sont lancées. A plus long terme, l'objectif est de renforcer la participation aux événements intercommunaux, de proposer de nouveaux ateliers et stages de découverte et de consolider l'offre autour des arts créatifs et du bien-être.

### Le mot de la Présidente

**MIREILLE POUPARD**



La SCAPA, forte de ses 350 adhérents et de ses 18 animateurs et enseignants qualifiés, s'impose comme une véritable force vive culturelle locale. Entre cours collectifs ou individuels, spectacles, galas et participation aux temps forts communaux, elle accompagne chacun dans son épanouissement artistique. Nous avons pour projets de renforcer les connexions intercommunales et enrichir la palette des activités proposées.

### Quelques chiffres

Environ 350 adhérents sur 21 disciplines  
+ de 30 bénévoles | + de 25 manifestations  
organisées ou participées



Les S'capades au mois de juin 2025, temps forts de l'année artistique

📍 Scapa Castelnaud | Impasse de l'ancien collège  
☎️ 05 56 58 19 37  
🌐 [scapa-castelnaud.fr](http://scapa-castelnaud.fr)

# EXPRESSION POLITIQUE

## Expression de la majorité municipale

Chères Castelnaudaises, chers Castelnaudais,

Ce bulletin est la dernière occasion de vous informer sur l'action menée par votre équipe majoritaire avant l'ouverture officielle de la campagne pour les municipales de mars 2026. À l'approche de cette nouvelle étape démocratique, nous souhaitons partager avec vous un regard constructif sur le chemin parcouru.

Depuis le début de ce mandat et même du précédent, notre équipe s'est engagée avec sincérité et énergie au service de notre commune et de ses habitants. Nous avons traversé ensemble des périodes difficiles, mais aussi de beaux moments de solidarité, d'innovation et de dynamisme.

Notre action s'est toujours inscrite dans une volonté de dialogue et d'écoute. Grâce à ce lien fort avec les habitantes et les habitants, de nombreux projets ont vu le jour : amélioration des équipements publics, sécurisation et rénovation de la voirie, renforcement des services à la population, développement durable au cœur de l'aménagement de notre territoire...

Nous sommes fiers des avancées obtenues en matière de transition écologique, d'accès à la culture, de soutien à la vie associative et de revitalisation de notre ville. Rien n'aurait été possible sans l'implication des agents municipaux, des partenaires locaux, du tissu associatif et surtout de vous toutes et tous, citoyens engagés et constructifs.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, nous restons lucides sur les prochains défis à relever et ils sont nombreux. Mais nous croyons profondément dans la force du collectif, dans la capacité de notre commune à se projeter vers l'avenir avec confiance et ambition.

C'est dans cet esprit d'ouverture et avec un profond respect pour le débat démocratique malgré les propos à caractère diffamatoires répréhensibles tenus par nos opposants, que nous poursuivrons notre travail jusqu'au terme de ce mandat, avec la même exigence et la même passion.

Nous vous souhaitons un bel été rythmé par des moments de partage, de convivialité et de bienveillance.

## Expression de l'opposition municipale

Castelnaudaises, Castelnaudais,

L'été arrive, avec ses moments de détente et de convivialité. L'occasion de faire le point sur la gestion municipale de ces derniers mois. Si quelques ajustements ont été faits dans le quotidien, c'est souvent à grands renforts de communication et à petits pas sur le fond.

Mais derrière les apparences, un fait grave reste soigneusement dissimulé : la municipalité a été condamnée pour harcèlement moral envers un agent de la police municipale. Oui, harcèlement moral.

Une décision de justice qui engage déjà plus de 21 000 € de frais d'avocats, sans compter les indemnités à venir pour réparer une carrière brisée. Bien que la municipalité ait fait appel, le tribunal a statué : les indemnités doivent être versées sans délai. Ce sont vos impôts qui paieront.

Assez de silence. Assez de mépris pour les Castelnaudais.

Autre sujet d'inquiétude : le projet de parc photovoltaïque près de la déchetterie, maintenu malgré les alertes. Le dossier officiel de la société URBA 382, déposé en mai 2024, inclut une demande de dérogation pour la destruction d'habitats et d'espèces protégées. Comment une commune arborant fièrement son label « 3 Abeilles », prônant l'écologie, peut-elle valider cela ?

Les Castelnaudais méritent transparence, cohérence et respect des engagements pris en leur nom.

Vos élus d'opposition

Facebook : L'opposition Municipale de Castelnaud de Médoc

Mail : oppositioncastelnaud2020@gmail.com

## Expression de la minorité municipale

PROMESSES ET MENSONGES, suite.

Extrait page Facebook du 01/01/2014 (supprimée depuis) de CASTELNAU AUTREMENT Liste Eric Arrigoni - Municipales 2014 :

"Je m'engage à ne me présenter en tête de liste que pour deux mandats maximum. (...) Vous qui me connaissez, vous savez que je tiendrai parole. E.Arrigoni".

Article Sud-Ouest 05/04/2025 - Elections municipales 2026 :

"maire (...) déclaré vouloir se représenter (...) Eric Arrigoni".

Bel exemple de transparence et de sincérité de notre Maire, soutenu par sa docile équipe !

A suivre...

# AGENDA

VOS ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS À CASTELNAU DE MÉDOC

Ce programme est susceptible d'évoluer selon l'actualité, la météo ou diverses raisons.  
Suivez l'évolution de la programmation des événements sur la page Facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc,  
sur le site internet [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr) sur l'application mobile Castelnau de Médoc.

28 AOÛT

**Marché nocturne**

► 18h- 22h

Rue du Maréchal Joffre



30 AOÛT

**Fête des Associations**

► 9h30- 15h

Plaine des Sports



30 AOÛT

**Cinéma en plein air**

► 21h

Parc des deux Jalles

*Film choisi par les Castelnaudais lors d'un sondage !*



## ► SEPTEMBRE

20 SEPTEMBRE

**Inauguration du Hameau des Familles**

► 14h-20h

Hameau des Familles & Spectacle de

**Didier Gustin**

► 21h

Théâtre de verdure

(voir p.11)



21 SEPTEMBRE

**Championnat de pumtrack**

► 8h- 18h

Pumtrack de Castelnau



21 SEPTEMBRE

**Vide grenier du Castelnau Médoc Basket Club**

► 9h- 20h

Gymnase Canterane

25 SEPTEMBRE

**Don de sang**

► 15h30- 19h

Moulin des Jalles



27 SEPTEMBRE

**Comédie musicale**

de la SCAPA

Moulin des Jalles

28 SEPTEMBRE

**Compétition de modélisme**

► 9h- 17h30

Plaine des sports



## ► OCTOBRE

3-5 OCTOBRE

**Bourse aux vêtements**

de Boomrang

Salle des fêtes

4 OCTOBRE

**Animations Octobre rose**

Ateliers, spectacle...  
programme à venir

Moulin des Jalles

5 OCTOBRE

**Marche Rose**

Infos et horaires à venir

Dans Castelnau

10 OCTOBRE

**Découverte des chauves-souris**

avec l'office de tourisme  
Médoc Plein Sud

► 20h- 22h

Sur inscription : 05 64 31 07 77

5€ adulte | 3€ enfant

Dans Castelnau



11-12 OCTOBRE

**Braderie Solidaire**

de la Boussole

Salle des fêtes



13-19 OCTOBRE

**Semaine autour de la biodiversité**

Remise du Guide du Baroudeur  
Animations dans Castelnau

Programme à venir



14 OCTOBRE

**Forum numérique**

Organisé par le Département de la Gironde et ses partenaires

► 9h- 17h

Moulin des Jalles

16 OCTOBRE

**Jeudi des Parents**

Sur les émotions

Cabane aux Partages

*Le Jeudi des Parents!*

18-19 OCTOBRE

**Week-end cinéma**

Programme à venir

Moulin des Jalles

4,50€ la séance



24 OCTOBRE

**Soirée théâtre**

"Seul en scène"

de la SCAPA

Moulin des Jalles



**A la rentrée, le Bus de l'artisanat vient toujours à Castelnau !**



**Le bus de l'artisanat sera à Castelnau :**

► Jeudi 11 septembre

► Jeudi 16 octobre

► Jeudi 18 décembre

**de 9h à 12h et 13h à 15h place de l'église.**

# AGENDA

VOS ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS À CASTELNAU DE MÉDOC

Ce programme est susceptible d'évoluer selon l'actualité, la météo ou diverses raisons.

Suivez l'évolution de la programmation des événements sur la page Facebook de la ville @Commune de Castelnau de Médoc, sur le site internet [www.mairie-castelnau-medoc.fr](http://www.mairie-castelnau-medoc.fr) sur l'application mobile Castelnau de Médoc.

25 OCTOBRE

**Atelier confection de coussins**  
avec Cousettes et causettes  
Hameau des Familles



31 OCTOBRE

**Halloween de la Scapa**  
► 14h- 22h  
Salle des Fêtes



► NOVEMBRE

2 NOVEMBRE

**Vide grenier**  
Des Drôles d'astronautes  
Salle des Fêtes

6-9 NOVEMBRE

**Exposition**  
de l'association Aquarelle  
et Pastel  
► 10h- 18h  
Moulin des Jalles



9 NOVEMBRE

**Loto de l'ACCM**  
Association des  
commerçants de Castelnau  
Salle des Fêtes



11 NOVEMBRE

**Cérémonie** commémorative  
de l'armistice de 1918  
Monument aux Morts

8-11 NOVEMBRE

**Fête foraine**  
Parking du cimetière



14 - 16 NOVEMBRE

**Bric à Brac**  
de Boomrang  
Salle des fêtes

16 NOVEMBRE

**Salon du livre jeunesse  
et du jeu #9**

Thème : la Nature  
► 10h- 18h

Moulin des Jalles

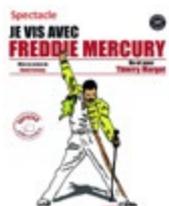


18 NOVEMBRE

**Journée de promotion  
des métiers de l'industrie**  
Organisé par l'Erip33  
Moulin des Jalles

22 NOVEMBRE

**Spectacle "Je vis avec  
Freddie Mercury"**  
► 20h30  
Moulin des Jalles  
17€ la place adulte



28-30 NOVEMBRE

**Marché de Noël**  
du Comité des Fêtes  
Moulin des Jalles



► DÉCEMBRE

5 DÉCEMBRE

**Cérémonie** commémorative  
des morts pour la France  
pendant la guerre d'Algérie et  
les combats du Maroc et de  
la Tunisie

Monument aux Morts

6-7 DECEMBRE

**Téléthon**

Programme à venir

12 DÉCEMBRE

**Soirée de Noël**  
programme à venir  
Place de l'église



13 DÉCEMBRE

**Spectacle de Noël**  
de L'danse  
Salle des Fêtes

14 DÉCEMBRE

**Arbre de Noël**  
"La Girafe, le retour"  
► 15h  
Moulin des Jalles



21 - 22 DECEMBRE

**Week-end cinéma**  
Programme à venir  
Moulin des Jalles  
4,50€ la séance



31 DÉCEMBRE

**Réveillon**  
Du Comité des Fêtes  
Moulin des Jalles

► JANVIER 2026

4 JANVIER

**Vœux du Maire  
aux habitants**  
► 11h  
Moulin des Jalles

17 JANVIER

**Galette des rois**  
de la Scapa  
Moulin des Jalles

25 JANVIER

**Repas des aînés**  
Sur inscription  
Moulin des Jalles

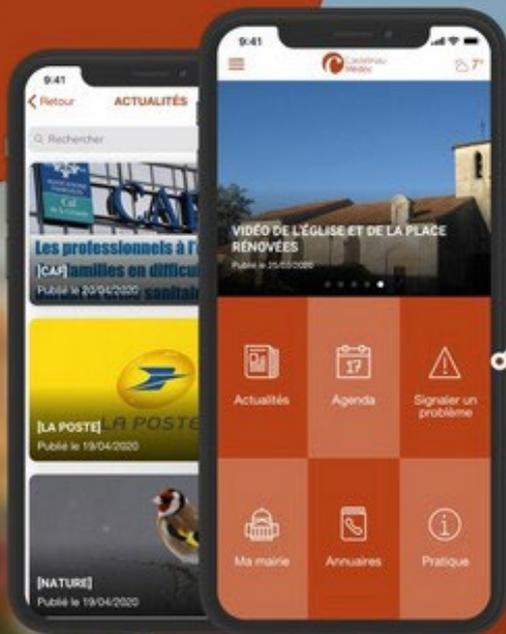


Besoin d'idées de sorties ?  
L'équipe de l'Office de  
Tourisme Médoc plein Sud  
vous propose toute l'année  
des idées sorties en famille.  
05 64 31 07 77  
06 42 59 33 69  
[accueil@medocpleinsud.com](mailto:accueil@medocpleinsud.com)-  
[www.medocpleinsud.com](http://www.medocpleinsud.com)

Et retrouvez les anima-  
tions de la bibliothèque et  
de la Cabane aux Partages  
sur leurs pages facebook  
et Instagram !

@CabaneauxPartagesCastelnau  
 @lacabaneauxpartages  
 @BibCast  
 @bibliotheque.castelnau

Téléchargez l'application mobile de Castelnau de Médoc !



Actualités  
Événements  
Infos pratiques  
Signaler un problème  
Alertes  
et bien d'autres !

Disponible gratuitement sur



Retrouvez la liste des commerçants, artisans et producteurs du marché dominical et leurs coordonnées sur votre appli, dans la rubrique "annuaire" !

Téléchargez gratuitement l'application mobile Castelnau de Médoc sur l'App Store ou Google Play et retrouvez toutes les informations relatives à votre commune ! Activez les notifications et soyez prévenus en temps réel des actualités sur votre smartphone.

Suivez l'actualité sur Facebook



Commune de Castelnau de Médoc

20 rue du Château - 33480 Castelnau de Médoc

Tél. 05 56 58 21 50 / Fax 05 56 58 18 10

contact@mairie-castelnau-medoc.fr



www.mairie-castelnau-medoc.fr

# MON MÉDOC



Parc naturel régional Médoc



L'appli mobile qui va vous faire (Re)découvrir le Médoc





# 9<sup>ème</sup> SALON DU LIVRE JEUNESSE ET DU JEU

Dimanche  
16 Novembre  
10H - 18H  
Entrée libre et gratuite

Castelnau de Médoc - Salle du Moulin des Jalles